

## Inscription et règlement du vide grenier

- La vente se situe sur le terrain du château de 7H00 à 18H00 (déballage à partir de 7H00 pour les exposants particuliers et professionnels.
- L'attribution des places le jour de la manifestation pourra se faire en fonction des disponibilités.
- L'accès au terrain ne sera autorisé qu'après présentation à l'accueil à partir de 7H00, du justificatif d'inscription avec pièce d'identité (pour les professionnels et les particuliers) et enregistrement au registre du commerce (pour les professionnels).
- Le prix de l'inscription est fixé à 2,50 euros le mètre linéaire. Un exposant qui désire laisser son véhicule sur son emplacement devra obligatoirement avoir réservé et payé un minimum de 5 mètres linéaire par véhicule.
- Cette manifestation ayant lieu, le dimanche 12 mai 2019, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur en cas d'intempéries ou d'annulation de l'exposant.
- Les exposants devront laisser leur emplacement <u>propre</u> après le départ, et <u>remporter leurs poubelles</u>.
- La vente de tous types de boissons, alimentation, friandise est strictement réservée à l'organisateur.
- L'inscription à cette manifestation implique l'acceptation totale de ce règlement

Organisateur Comité des Fêtes d'Augrain

Président COURGEON Lionel

Bon de Réservation à retourner à **Comité des d'Augrain 23 bis Augrain 44390 Saffré** (Si vous êtes professionnel, demandez l'imprimé correspondant au 06.77.52.73.43).

Organisateur : Comité des d'Augrain 23 bis Augrain 44390 Saffré

## **ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIERS**

Personne physique

Se déroulant le 12 mai 2019 à Ville : Saffré				
e soussigné(e),				
lomPrénom				
dresse(ville et département)				
ode Postal :Ville :				
Téléphone :/// Email (facultatif)				
Titulaire de la pièce d'identité : Nature et N° :				
Délivrée le :Par				
° Immatriculation du véhicule :				
éclare sur l'honneur :  de ne pas être commerçant(e)				

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Artcile R321-9 du Code pénal)

	: Signature
 ©	 

J'ai pris note que le matériel que j'expose ou stocke est sous mon entière responsabilité. Je souhaite un emplacement de..........mètre linéaire. Je joins un chèque à l'ordre de CF AUGRAIN de ......euros en règlement de la totalité de mon emplacement.